



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 31 Mars 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 22 Mars 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 26

NOMBRE DE VOTANTS : 31

**Objet : Avance Trésorerie Du Budget Principal Au Budget Annexe Centre Aquatique**

**Présents : 20**

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAU Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

**Présents en téléconférence : 7**

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOURSEAU Christiane (Virzac), JOLLIVET Célia (Peujard), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 4**

BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain TABONE, CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac) pouvoir à Nicolas TELLIER, JEANNET Serge (Gauriaguet) pouvoir à GUINAUDIE Valérie, POUCHARD Éric (LANSAC) pouvoir à FUSEAU Michael.

**Absents excusés : 3**

BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), TARIS Roger (Tauriac).

**Absents : 3**

FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée),

**Secrétaires de séance :** TABONE Alain

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article R.2221-70,

**Vu** la délibération n°2020-152 du 28 octobre 2020, créant un Budget Annexe SPIC (Service Public Industriel et Commercial) « Centre Aquatique »,

**Considérant** que le budget annexe Centre Aquatique est doté de l'autonomie financière qui a pour conséquence l'individualisation de la trésorerie,

**Considérant** la nécessité de procéder à des avances de trésorerie du budget principal au budget annexe Centre aquatique pour l'année 2021,

**Considérant** que les opérations liées à la gestion de la trésorerie (versement et remboursement) sont non budgétaires,

**Considérant** que cette avance de trésorerie peut être versée en plusieurs fois, dans la limite du montant maximum annuel délibéré,

**Considérant** que cette avance de trésorerie sera remboursée lorsque la trésorerie du budget annexe le permettra,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :**


- D'autoriser le versement d'avances de trésorerie par le budget principal au budget annexe dans la limite d'un plafond de 1 000 000,00€, pour une durée maximum d'un an,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférent.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

N°2021-31

Envoyé en préfecture le 07/04/2021  
Reçu en préfecture le 07/04/2021  
Affiché le   
ID : 033-243301223-20210401-2021\_31-DE



Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac

Le 01 Avril 2021

La Présidente

  
Valérie GUINAUDIE



Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301223-20210401-2021\_31-DE

